Téléphonie Mobile
Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :			
Opérateur	Bouygues	**Arrdt**	13ème
Nom de site		**Numéro**	T10416
Adresse du site	27, rue de l'Amiral Mouchez	**Hauteur**	R+11 (36m)
Bailleur de l'immeuble	Paris Habitat	**Destination**	Habitations
Type d'installation	Remplacement des 3 antennes existantes par 3 nouvelles antennes 2G/3G/4G/5G avec partage du 2100 MHz dans la 4G/5G et ajout de 3 antennes 5G 3500MHz.		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts ; SFR présent (330°/120°/240°)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier	
Date de validation de la version précédente du dossier	**2021**
Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	**11/06/2026**
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	**11/08/2026**

Objet de la demande			
Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Bouygues envisage de réaménager son relais de téléphonie mobile pour accueillir la 5G (3500 MHZ).		
Détail du projet	Remplacement des 3 antennes existantes 2G/3G/4G par 3 nouvelles antennes (fréquences, 700, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2600MHz) et partage du 2100MHz en 4G/5G et ajout de 3 antennes 3500MHz en 5G, orientées vers les azimuts 0°, 120° et 240°.		
2Distance des ouvrants	3m en dessous de l'antenne (Fenêtres)	**Vis-à-vis (25m)**	Néant
Estimation	**2G/3G/4G/5G (2100): 0°<4V/m - 120°< 3V/m - 240°<3V/m** **5G (3500): 0°<3V/m - 120°< 3V/m - 240° <3V/m**		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	36.66m (0°/120°) et 37.26 (240°) pour les antennes à faisceaux fixes 37.31m (0°/120°) et 37.91m (240°) pour les antennes à faisceaux orientables		

Incidence visuelle	
Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet comprend : 3 nouvelles antennes panneaux à faisceaux fixes et 3 antennes à faisceaux orientables fixées sur 3 mâts.
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair sont placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue.

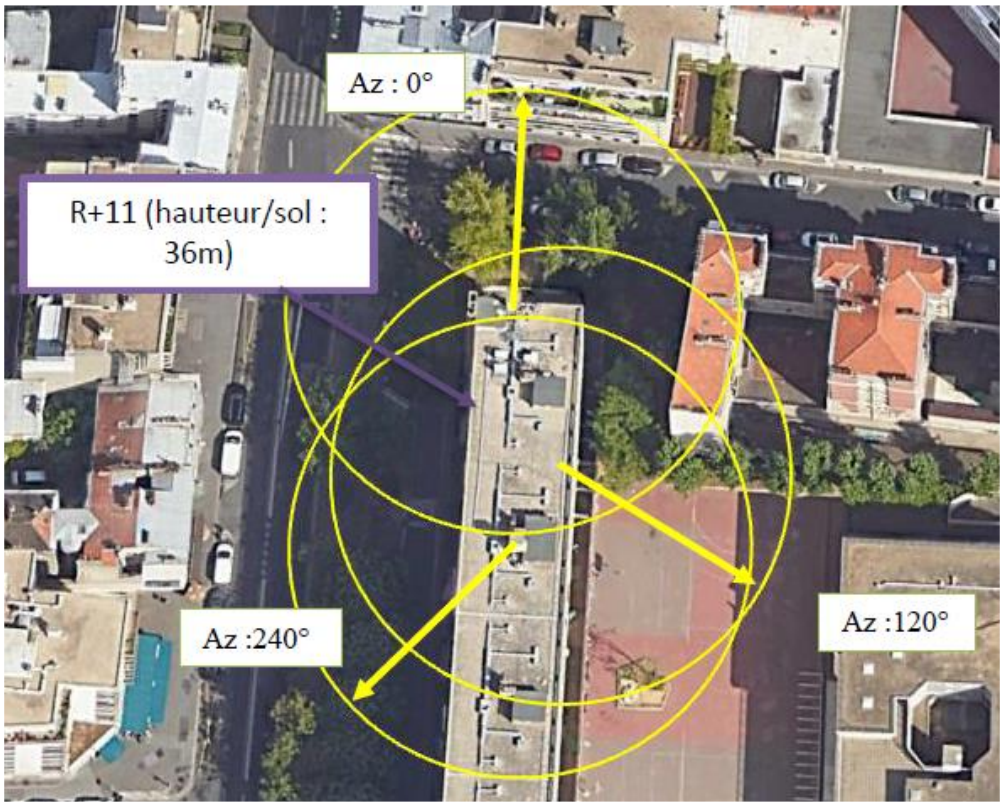
Date :	**Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :**	
Avis Mairie d'arrondissement :		**Favorable** ❒ **Défavorable** ❒ **Ne se prononce pas** ❒

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m *
1/ ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	91 RUE BRILLAT SAVARIN PARIS-13E--ARRONDISSEMENT	16m	Oui	60m	<2
2/ ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	87 RUE BRILLAT SAVARIN PARIS-13E--ARRONDISSEMENT	10m	Oui	80m	<1
3/ ACCUEIL DE JEUNES ENFANTS	45 RUE BOUSSINGAULT PARIS-13E--ARRONDISSEMENT	22m	Non	70m	<1

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux fixes

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 27 RUE DE L'AMIRAL MOUCHEZ 75013 PARIS-13E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

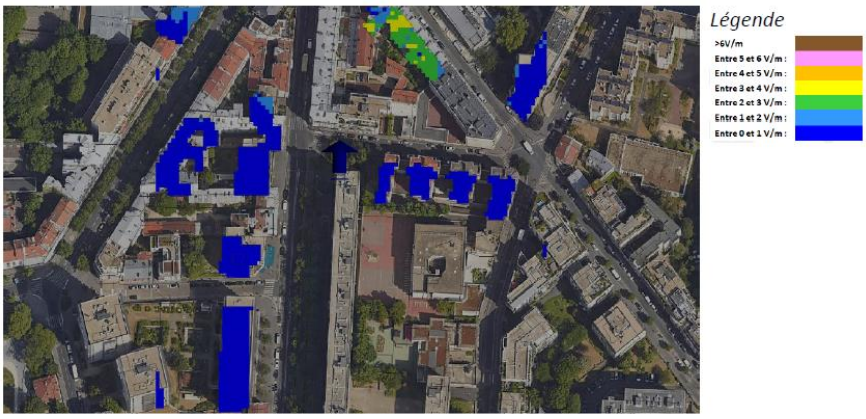
	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 240°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	22.5 m	19.5 m	28.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

a. *Azimut 0°*

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 5G (3500MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux orientables

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 27 RUE DE L'AMIRAL MOUCHEZ 75013 PARIS-13E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

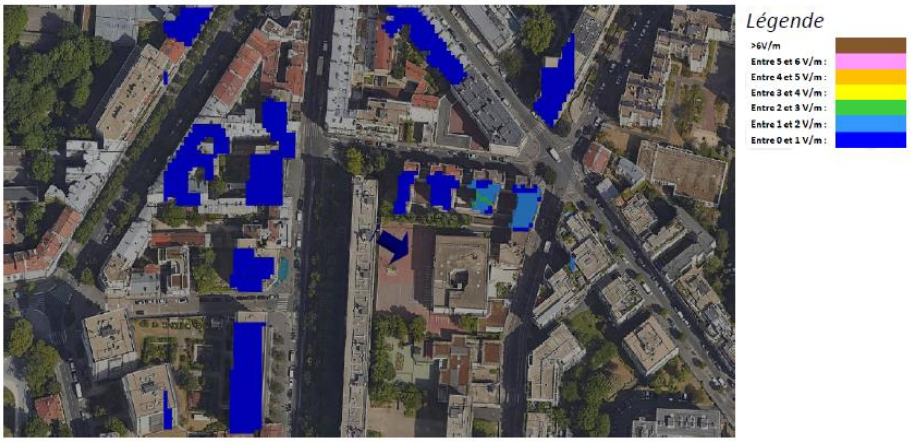
	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 240°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	22.5 m	22.5 m	22.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 1 et 2 V/m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

b. *Azimut 120°*

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .



Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :

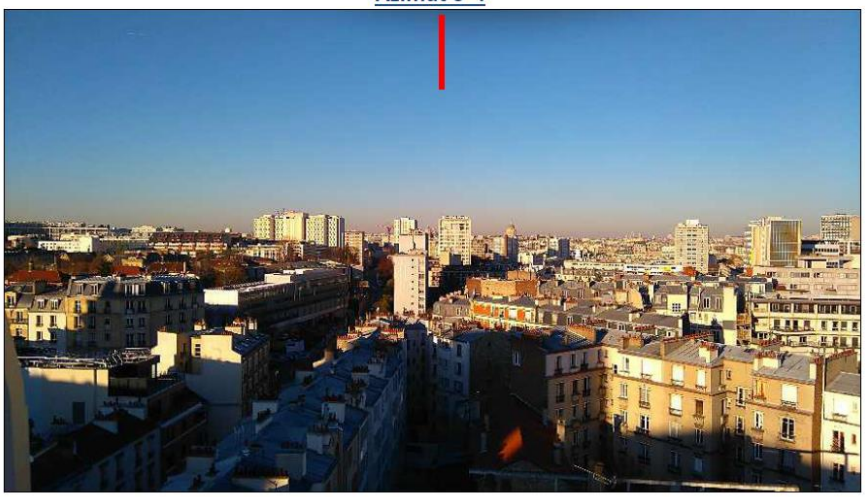


Etat projeté : Mise en place d'une fausse cheminée avec deux antennes 4G/5G à l'intérieure.

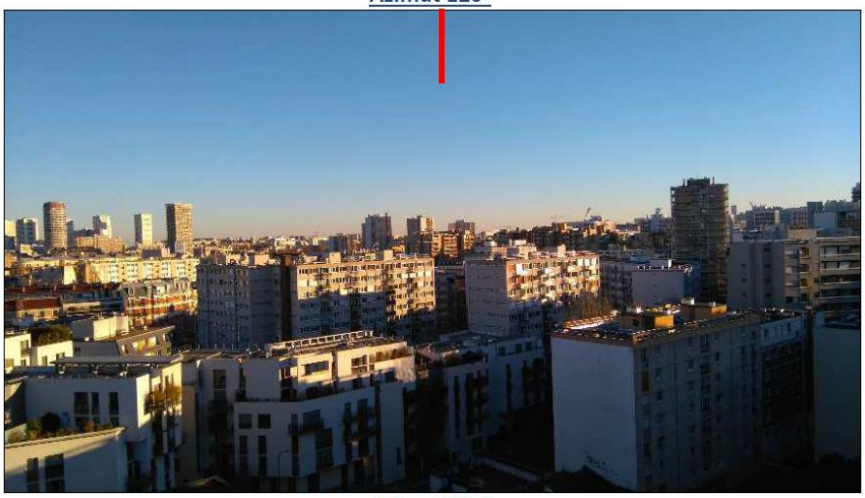


Vue des Azimuts

Azimut 0° :



Azimut 120°



Azimut 240°

